

# LETTRE AUX PARENTS

Si chacun a conscience que la loi sur les retraites est désormais promulguée, l'heure n'est pas à la résignation !

Déterminées, les organisations syndicales continuent d'agir pour la réduction des inégalités, une véritable reconnaissance de la pénibilité et d'autres alternatives pour le financement du système de retraites par répartition. Elles réaffirment leur attachement au maintien de l'âge légal de départ en retraite à 60 ans et de l'âge du taux plein à 65 ans.

Elles constatent que la situation économique et sociale reste très dégradée et toujours préoccupante pour les salariés, les retraités, les chômeurs et les jeunes qui subissent toujours durement les conséquences d'une crise qui dure.

La mobilisation d'un niveau exceptionnel depuis plusieurs mois a mis en lumière l'insatisfaction criante des salariés et leurs revendications en matière d'emploi, de salaires, de conditions de travail, d'inégalité entre les femmes et les hommes, de fiscalité et de partage des richesses ». Elles ont aussi décidé « d'approfondir leurs analyses et propositions sur ces questions afin d'interpeller le gouvernement et le patronat ». De plus, la promulgation dans la précipitation et en pleine nuit de la réforme des retraites montre combien le président de la République craint le mouvement social.

Les organisations syndicales décident par conséquent de poursuivre la mobilisation dans l'unité en faisant du 23 novembre une journée nationale interprofessionnelle de mobilisation répondant aux préoccupations des salariés et permettant la participation du plus grand nombre.

Enfin, les récentes annonces budgétaires montrent qu'une fois encore, l'Education ne sera pas une priorité de ce nouveau gouvernement « remanié ». A la rentrée 2011, le ministère de l'Education nationale battra des records avec 16.000 suppressions de postes, ce qui aura des retombées directes sur les conditions d'accueil de votre enfant dans les écoles.

C'est pourquoi, je poursuis mon engagement et serai en grève ce mardi 23 novembre .

Merci de votre compréhension.

L'enseignant(e) de votre enfant.